

arrivant, fut en Macédoine à peu près nulle, ne fournit même pas les semences pour l'année suivante) ; enfin, des cataclysmes imprévus, comme les inondations de l'hiver 1927-1928, chute de neige de février 1928, pluies torrentielles, crues de la Vistritsa (Haliacmôn), du Vardar (Axios) et de la Strouma (Strymôn), qui atteignirent 160 colonies, détériorèrent 7 500 hectares de cultures, firent des dégâts évalués à 52 millions de drachmes.

Une autre source considérable, quoique inévitable, de dépenses, est l'absence de cadastre, à laquelle on obvia ces dernières années tant bien que mal, mais qui créait nombre de difficultés et perdait beaucoup de temps : il fallait parfois six mois, voire un an pour examiner les griefs, les réclamations des propriétaires anciens ou nouveaux. Ce fut particulièrement vif sur les *tchiflik*. Aux termes des lois agraires, la grande propriété devait faire place à la petite propriété, l'ancien possesseur au métayer, au moins pour une part. On se trouvait donc en présence de quatre parties qui réclamaient : le propriétaire, qui voulait conserver la plus grande surface de son bien ; le « métayer », qui voulait garder toute la terre qu'il cultivait ; les petits paysans indigènes qui demandaient leur lot égal, enfin les réfugiés, qui maintes fois avaient commencé à cultiver une terre où ils n'étaient installés que provisoirement encore. Pour les services perte de temps, pour l'Office perte d'argent.

Enfin, les réfugiés eux-mêmes demandaient des dépenses supplémentaires : des écoles en premier lieu — et c'est un coin topique des nouveaux villages que la majestueuse école qui s'élève au centre même, construite maintes fois aux frais des réfugiés eux-mêmes —, des routes, et le besoin s'en fait sentir, un outillage complémentaire, etc..

LES DÉPENSES. — Les bilans de gestion de l'Office autonome permettent de se rendre compte de l'ensemble des dépenses. La Macédoine y figure pour 71,63 % des dépenses agricoles et pour 5,16 % des dépenses urbaines, au total plus d'un milliard et demi de drachmes.

Les dépenses d'établissement agricole pour l'ensemble de la Grèce jusqu'au 31 décembre 1926 furent de plus de deux milliards et demi de drachmes, se répartissant ainsi :

FOURNITURES (avances aux cultivateurs en espèces et en nature, semences, bêtes de labour, vaches, moutons et chèvres, bêtes de trait, fourrage, charrues, instruments aratoires, charrettes, harnais, engrais chimiques)	43,71 %	soit	drachmes	988 675 069
CONSTRUCTION ET RÉPARATIONS DE MAISONS.	36,30 %	soit	—	821 229 194
DÉPENSES D'UTILITÉ PUBLIQUE (canalisations d'eau, irrigations, hygiène, plantations, arpentages et défrichements, défrichements par tracteurs, etc.)	2,87 %	soit	—	65 095 372
DIVERS (avances aux artisans, aux cultivateurs de tabac, médicaments)	1,62 %	soit	—	36 674 921
FRAIS GÉNÉRAUX.	7,59 %	soit	—	171 701 700
COMPTES EN SUSPENS (comptes à liquider, encaisses des bureaux locaux, avances à régulariser)	7,91 %	soit	—	179 020 944
Total			drachmes	2 262 397 200
dont pour la Macédoine.			—	1 620 406 441

Les dépenses d'établissement urbain furent, pour la même époque, de près de 300 millions pour la Grèce, dont 15 millions de drachmes seulement pour la Macédoine :